



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHANCIA
Séance du lundi 21 novembre 2022

<p><u>Nombre de conseillers</u> :</p> <p>En exercice : 10 Présents : 7 Votants : 10</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux, le lundi vingt-et-un novembre, à dix-huit heures quarante minutes, le conseil municipal de la commune de Chancia s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BONIN, Maire.</p>
<p>Date de convocation du conseil municipal : 14/11/2022</p>	<p><u>Étaient présents</u> : BONIN Robert, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, FOURNIER Christophe, FAYE Cyril, DUEZ Sophie, BERTHAIL Éric.</p>
<p>Date de mise en ligne de la délibération : 01/12/2022</p>	<p><u>Excusé-es</u> :</p> <p>MEYNET Francine excusée donne pouvoir à BERTHAIL Éric, MAILLARD Valérie excusée donne pouvoir à DELIANCE Jean-Luc, KOCIOL Guillaume excusé donne pouvoir à BONIN Robert.</p>
<p><u>Secrétaire de séance</u> : BELZUZ Jean-Claude</p>	
<p><u>Objet</u> : Cimetière : colombarium et ossuaire</p>	

Considérant que le cimetière actuel ne peut suffire aux besoins d'une commune de 232 habitants, l'installation de nouveaux columbariums ainsi que la création d'un ossuaire est nécessaire.

Vu le plan de financement ci-joint,

Echéance : courant 1^{er} trimestre 2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTE** l'opération de « Agrandissement du colombarium et Création d'un ossuaire » et arrête les modalités de financement.
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel,
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Robert BONIN